

## Note sur *INTENSIO/INTENTIO*

Il existe en latin des couples de mots de forme assez proche pour qu'on puisse les confondre. Quand cette paronymie se double d'une proximité de sens, il devient encore plus difficile de les distinguer. On peut même se demander parfois s'il s'agit réellement de deux mots différents. Cela explique que tel dictionnaire regroupe sous un même lemme les leçons variées que présentent les manuscrits, tandis qu'un autre maintient deux entrées différentes. Quelques exemples permettront d'illustrer cet état de choses.

Le texte du *De natura corporis et animae* de Guillaume de Saint-Thierry (Charleville BM 172) présente trois occurrences de *phantasia* contre une de *fantasia*. Il ne s'agit là que d'une variante orthographique sans importance. En revanche, quand, dans le même texte, on constate que le mot *auctor* a été corrigé dans six cas sur sept en *autor* par le réviseur, on peut se demander s'il ne faut pas voir là déjà le signe de la différenciation *autor/auctor*.<sup>1</sup>

Il n'en va pas de même pour le couple *condicio/conditio*, comme l'a noté P. Michaud-Quantin dans une remarque dont on retiendra la portée méthodologique : « Les philologues pourront considérer comme une hérésie d'entreprendre l'étude simultanée de *condicio* et de *conditio* : il s'agit de deux substantifs distincts venant respectivement des verbes *condico* et *condo*, les scribes médiévaux sont les premiers à le reconnaître, mais les scribes ont été bien incapables de respecter la frontière, pour eux *c* et *t* sont interchangeable, le *Thesaurus* en fait déjà la remarque pour la transmission de textes antiques ». <sup>2</sup>

Le couple *intensio/intentio* constitue un autre exemple de cette indétermination, et on ne sera pas étonné d'apprendre que, lors du colloque « A peu près » qui se tint en juillet 1986 à

1. M.-D. CHENU, « Auctor, actor, autor », ALMA 1926-1927, pp. 81-86.

2. *Études sur le vocabulaire philosophique du Moyen Âge*, Roma, 1970, p. 25.

Urbino<sup>3</sup>, un débat ait eu lieu sur la question : « comment employait-on, au Moyen Âge, le mot latin *intensio* ? ».

Par la suite, G.-Th. Guilbaud, autour duquel ce colloque s'était tenu, envoya à quelques personnes le début de sa « cueillette », constituée par des exemples puisés notamment chez Guillaume de Saint-Thierry, saint Bernard et saint Thomas d'Aquin, accompagnée de quelques observations et d'une invitation à poursuivre les recherches. Le présent article voudrait prolonger cette enquête à partir des ressources du fichier *Du Cange* et du *Glossaire du latin philosophique médiéval*, avec l'espoir que G.-T. Guilbaud publiera le résultat de ses propres investigations.

\*  
\* \*

Certains dictionnaires et certaines éditions ne veulent connaître qu'*intentio* et font d'*intensio* une variante orthographique. C'est le cas du Freund, mais son article est construit sur l'opposition sémantique « tension/intension » qui correspond justement à la distribution des emplois d'*intensio* et *intentio* dans les dictionnaires reconnaissant ces entrées distinctes. Parmi ces derniers on trouve Gaffiot et Benoist-Goelzer. Quant au *Thesaurus*, il est formel, le terme *intensio* existe bel et bien : « *intensio vel traditur vel editur* ». À l'appui de cette affirmation il donne un certain nombre de références, dont la plus ancienne est un texte de Sénèque : « *sol [...] terras, cum tanto major, ait illis, non urit, sed calorem suum intensionibus ac remissionibus temperando fovet.* » (*Quaest. nat.*, 7, 1, 3). G.-Th. Guilbaud cite lui aussi ce texte en insistant sur l'opposition *intensio/remissio*. À juste titre, car, nous le verrons plus loin, c'est une des pierres de touche qui permettent de s'assurer qu'on a affaire à *intensio* et non à *intentio*. Voyons maintenant les exemples médiévaux d'*intensio*.

On trouve ce nom en liaison avec *intendo* : « *Molem autem corporis eius appello vehementem intensionem huius affectionis, quae intenditur adversus omne vitium (...) persequendum.* » (GAUFRID. S. VICT. *microcosm.* p. 129, 27).

---

3. Actes publiés dans *L'à peu près. Aspects anciens et modernes de l'approximation.*, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S. 1988.

En parallèle avec *remissio* : « Quod enim proportiones ponderum faciunt in malleis uel cymbalis idem eodem in fidibus ratione, longitudinis bonitatisque *intensionis remissionisque* faciunt. » (ADELARD. BATH., *eod. et div.*, pp. 20-21).

— « Est quidem augmentum motus essentie rei secundum quantitatis ipsius *intensionem*, diminutio vero secundum eisdem *remissionem*. » (ABELARD, *dialect.* p. 427, 16).

— « Sed et sicut illa uel ex defectuum suorum *remissione* uel ex superfluitatis *intensione* operationum suarum diuersa patiuntur impedimenta, quae sunt passiones corporis siue infirmitates, sic et ista. » (GUILL. S. THEOD. *nat. corp. et an.*, 92 [PL 180 719A]).

Pour définir l'état d'une corde tendue : « Tutius est chordas remitti intensius quam protendi. Remissarum namque *intensio* [...] debitam soni reddit gratiam. » (IOH. SARISB *poliocr.* IV, 8, ed. Webb., p. 264, 13).

Il arrive qu'*intensio* soit confondu avec *intentio* : « Musica, que in quibusdam consistit instrumentis [...] administratur aut *intentione*, ut nervis, aut spiritu [...] aut percussione. » (AUREL. *mus.* 3, p. 66).

*Intensio* peut servir à définir l'intensité d'une qualité : « Etsi in comparatione albi, *intensionem* albedinis secundum spissitudinem possumus accipere, [...] cum magis paruum hoc quam illud dicimus, nullas qualitatum *intensiones* possumus percipere. » (ABELARD. *Logica « Ingredientibus »*, ed. Geyer, p. 247, 34-38).

Mais les textes les plus significatifs sont ceux où l'on retrouve à la fois *intentio* et *intensio*. Ainsi dans un texte anonyme du XII<sup>e</sup> siècle : « Opus exterius addit supra malam intentionem et uoluntatem ex parte conuersionis [...] non [...] intensione, ita quod sit maior conuersio uoluntatis. » (cité par O. Lottin *Psychologie et morale*, IV, p. 441, 43).

— « Docebit nos vias suas. Intentiones, intensiones. » (GUILL. S. THEOD. *contempl.* 1, 2).

— « Intentionis et intensionis [...] tormentum. » (GUILL. S. THEOD. *contempl.* 4, 7). J. Hourlier, éditeur du texte qui précède, précise (p. 58, n. 1) : « L'*intentio* (attention) est l'acte par lequel l'âme applique la puissance connaissante à son objet [...]. L'*intensio* (intention) semble marquer l'effort de l'âme qui se porte de tout son poids dans une direction. »

Parfois, il est vrai, les deux termes sont associés sans être vraiment opposés : « Vide ergo, si ab optimo eo quod elegit, quod tanto desiderio tanta animi intentione vel intensione persequeretur, ad bonum Marthe Maria redire debuit. » (REIMBALD. LEOD. *strom.* 53, 41, p. 85).

On trouve chez Pierre Lombard une définition d'*intensio* qui contient une citation d'Aristote (*De generatione et corruptione* 320b 30) : « Est autem intensio rei aliquantae factae maioris, sicut 'augmentum est existentis magnitudinis' ». (*sent.* III 32, 3a p. 379, 3 *e cod.* L).

Cette définition est à rapprocher de celle qu'Henri de Gand donnera au siècle suivant : « Intensio uero nominat potentiam secundum gradum aliquem perfectionis. » (*Summa questionum ordinariam*, a 35, q. 6, f. 226v G).

Le XIII<sup>e</sup> siècle devrait être étudié à part, car les exemples sont très nombreux et le développement de l'aristotélisme crée une situation nouvelle. Je me borne à observer qu'on rencontre alors beaucoup d'emplois d'*intentio* et *intensio*, souvent à propos de la psychologie de l'acte volontaire, comme dans ce passage de Thomas d'Aquin : « Quantitas intentionis et voluntatis duplex : scilicet ex parte objecti, et ex intensione actus. » (*summa theol.* 1-2, q. 19, 8).

On trouve aussi beaucoup d'exemples de formules composées comme *intensio affectionis*, *-io qualitatum*, *-io concupiscentiae*.

Je note enfin le contexte logico-métaphysique où l'on rencontre à plusieurs reprises *intensio*, par exemple à propos de la question de savoir si elle permet le passage d'une espèce à une autre espèce ou d'un espèce au genre : « Intensio non transmutat rem unius speciei in rem alterius speciei. » (*anon.*, Ms. Douai 434, q. 554).

On le voit, au Moyen Âge, la distinction *intensio/intentio* est clairement établie. Pour en revenir à l'interrogation de G. Th. Guilbaud, si « à peu près » il y a, il ne s'agit que de certains cas douteux, ou de confusions orthographiques dues à des copistes.